

# PARTICULIERS



ex. : Passeport, acte de naissance, ...

Ok



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

(<https://www.service-public.fr/>)

[Accueil particuliers \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=Particuliers\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=Particuliers)

>

[Travail – Formation \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N19806\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N19806)

>

[Congés dans le secteur privé \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N510\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N510)

>

[Congé de paternité et d'accueil de l'enfant d'un salarié du secteur privé \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F3156\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F3156)

Fiche pratique

## Congé de paternité et d'accueil de l'enfant d'un salarié du secteur privé

Vérfié le 06 juillet 2022 – Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À l'occasion de la naissance de votre enfant, vous bénéficiez d'un congé en tant que salarié et père de l'enfant. Si vous êtes [en couple \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=R42442\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=R42442),

vous pouvez également bénéficier du congé. Vous devez respecter certaines conditions : démarches auprès de votre employeur, date de départ en congé, durée maximale du congé. Vous pouvez bénéficier d'une indemnisation versée par la Sécurité sociale durant votre congé.

Tout replier

Tout déplier

Qui peut bénéficier du congé ?



Quelle est la durée du congé ?



Quand débute le congé ?



Quelles sont les démarches à effectuer pour bénéficier du congé ?



Quelle est l'indemnisation durant le congé ?



Quelle est votre situation pendant le congé ?



Textes de référence



URL de la page : <https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F3156>

Hôtel de Ville

5 chemin de Bellevue CS 80015

49610 Mûrs-Érigné



### Questions ? Réponses !

Peut-on enchaîner congé de naissance et congé de paternité et d'accueil ? (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F12647>)

Un jeune père salarié bénéficie-t-il d'une protection contre le licenciement ? (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F32292>)

Impôt sur le revenu – Comment sont imposées les indemnités d'arrêt de travail ? (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F3152>)

Un ressortissant européen salarié en France a-t-il les mêmes droits qu'un salarié français ? (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F36444>)

### Et aussi

Congé d'hospitalisation immédiate de l'enfant après sa naissance (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F35002>)

*Travail – Formation*

### Et aussi

Congé de paternité et d'accueil de l'enfant dans la fonction publique (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F583>)

*Travail – Formation*